



Syndicat C.G.T des personnels administratifs, techniques et sociaux du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

Monsieur Michel MERCIER
Président du Conseil d'Administration du
SDIS du Rhône
Hôtel du département
29 Cours de la Liberté
69003 LYON

Lyon, le 10 novembre 2007

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de demander en toute urgence la réunion du comité technique paritaire des PATS du SDIS du Rhône.

Nous avons demandé au vice-président REPELIN que cette réunion ait lieu très rapidement pour que le SDIS mette en application les accords JACOB qui datent maintenant d'un an ! Nous vous rappelons que cette mesure ne peut être mise en application qu'après une délibération de l'établissement public, et après avis du CTP.

Le laxisme de la direction du SDIS qui ne daigne pas répondre à notre courrier du mois d'octobre sur ce sujet est très préoccupant pour le personnel. L'absence de mise en application de cette réforme est très pénalisante pour les agents susceptibles d'en bénéficier. En cette période où tous les salaires sont bloqués par le gouvernement, la seule possibilité de maintien du pouvoir d'achat de certains fonctionnaires réside en la mise en œuvre rapide de ces accords JACOB. Je précise que l'urgence est d'autant plus motivée que ces évolutions de carrières bénéficient surtout aux agents de la catégorie C qui ont les revenus les plus faibles.

Le SDIS pénalise donc surtout les plus modestes et nous ne pouvons que nous en offusquer.

Par ailleurs, il est un autre dossier sur lequel la direction est totalement muette et qui concerne bon nombre d'agents du SDIS. Il s'agit de l'intégration dans les services du SDIS des agents du parc de la DDE. Le directeur nous avait promis au mois de mai dernier de nous



Syndicat C.G.T des personnels administratifs, techniques et sociaux du Service départemental d'incendie et de secours du Rhône

tenir au courant de l'évolution du dossier mais il n'a jamais donné signe de vie sur le sujet. Les seules informations qui nous sont transmises le sont par le syndicat CGT de la DDE. Nous avons l'honneur de vous demander un rendez vous sur le sujet afin de faire le point sur l'état d'avancement de ce dossier.

Nous vous prions de recevoir, monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Le secrétaire général,

Jacques GUILLON

Copie transmise :

- Monsieur Michel REPELIN, président du CTP
- Madame Mireille DE COSTER, vice-présidente du SDIS du Rhône
- Colonel Serge Delaigue, directeur du SDIS du Rhône
- Lieutenant Colonel ILTIS, DRH